
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 20 décembre 2007

Une eau plus saine et plus sécuritaire pour les résidents du comté de Red Deer

Comté de Red Deer, Alberta – Les gouvernements fédéral et provincial investiront conjointement six millions de dollars dans la remise en état de certains réseaux de distribution d'eau, d'égout sanitaire et d'égout pluvial dans le comté de Red Deer.

Bob Mills, député de Red Deer, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta et député provincial d'Innisfail–Sylvan Lake, ont annoncé l'investissement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« Grâce à cet investissement, les citoyens du comté de Red Deer auront accès à une eau potable de meilleure qualité et à un réseau de drainage des eaux d'égout efficace et fiable qui réduira le risque d'inondation, a déclaré le député Mills. Le gouvernement du Canada est fier de travailler en partenariat afin d'aider les collectivités de la province à devenir des endroits encore plus dynamiques et productifs où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. »

Le projet consiste à rénover les vieux réseaux de distribution d'eau, d'égout sanitaire et d'égout pluvial de Springbrook, du parc industriel Harvard et de l'aéroport de Red Deer. Ces travaux permettront à 350 foyers de profiter des améliorations et d'avoir accès à une eau potable de meilleure qualité.

« La décision d'accroître la capacité de ces importants réseaux de distribution d'eau, d'égout sanitaire et d'égout pluvial s'inscrit dans le plan du premier ministre Ed Stelmach, qui vise à assurer l'avenir de l'Alberta en établissant des collectivités durables, en favorisant une croissance respectueuse de l'environnement et en offrant de nouvelles perspectives, a déclaré le ministre Ouellette. La population du comté de Red Deer profitera de ces améliorations pendant les 100 prochaines années. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-6892
Cell. : (780) 991-7432

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent du financement dans le cadre du FIMRCA.

Comté de Red Deer

Projet de remplacement d'infrastructures à Springbrook, au parc industriel et à l'aéroport de Red Deer

Investissement conjoint fédéral-provincial : 6 000 000 \$ (assujetti à une évaluation environnementale)

Le projet consiste à remettre en état des réseaux de distribution d'eau, d'égout sanitaire et d'égout pluvial devenus vétustes. Le remplacement du réseau de distribution d'eau éliminera les bris de canalisations résultant de la vétusté, du gel et de la dégradation du sol. Les matériaux d'assise et de remblayage normalisés utilisés pour supporter les canalisations éviteront les tassements. Le réseau d'égout pluvial proposé sera de taille adéquate pour gérer et transporter l'eau pendant les périodes d'orages fréquents et prévenir toute inondation. L'installation de deux stations de relèvement et d'une station d'épuration permettra de réaliser d'importantes économies d'énergie électrique, car ces dispositifs éviteront le pompage annuel d'au moins 71 000 mètres cubes d'eaux d'égout infiltrées.

Feuillelet d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à

l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Contribution et collaboration locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à camrif@gov.ab.ca. Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.